

NOUVEAU DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET DÉCLARATION DES RACHATS EFFECTUÉS

Information réglementée

Paris, le 21 novembre 2025

Comme annoncé lundi 17 novembre 2025, Société Générale a lancé mercredi 19 novembre 2025 un rachat d'actions de 1 milliard d'euros à des fins d'annulation.

Les rachats effectués les 19 et 20 novembre 2025 représentant 1 056 447 actions (voir déclaration ciaprès), ont été réalisés dans le cadre du descriptif du programme de rachat d'actions relatif à la 22ème résolution de l'Assemblé générale mixte des actionnaires du 22 mai 2024. En date du 20 novembre 2025, Société Générale a réalisé 6,1% de son rachat d'actions, représentant 0,1% de son capital.

Comme annoncé, les rachats d'actions à partir du 21 novembre 2025 seront réalisés dans le cadre du nouveau descriptif de programme de rachat d'actions (voir ci-après), relatif à la 19^{ème} résolution de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 20 mai 2025.

Contacts presse:

Jean-Baptiste Froville_+33 1 58 98 68 00_<u>jean-baptiste.froville@socgen.com</u> Fanny Rouby_+33 1 57 29 11 12_<u>fanny.rouby@socgen.com</u>

^{*} Pourcentage calculé en rapportant le nombre d'actions rachetées aux 766 894 786 actions composant actuellement le capital social.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS AUTORISÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 20 MAI 2025

Ce descriptif a été établi conformément aux dispositions de l'article 241-2-I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et est disponible ci-après.

1. Objectifs du programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale mixte de Société Générale du 20 mai 2025 a, par sa 19ème résolution, renouvelé son autorisation de rachat d'actions aux fins :

- d'attribuer, de couvrir et d'honorer tout plan d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale et toute autre forme d'allocation au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies par les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de les annuler;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société;
- de conserver et de remettre ultérieurement en paiement ou à l'échange des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe du Groupe telles que des opérations de fusion, de scission ou d'apport :
- de permettre à un prestataire de services d'investissement d'intervenir sur les actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation de l'Autorité des marchés financiers.

2. Montant maximum alloué au programme de rachat d'actions, nombre maximal et caractéristiques des actions à acquérir, prix maximum d'achat

La résolution approuvée par l'Assemblée générale prévoit que Société Générale peut acquérir ses actions ordinaires pour un volume allant jusqu'à 10% du capital à la date de réalisation de ces achats. Sur la base du capital actuel, la Société pourrait acquérir, dans le cadre du programme de rachat que l'Assemblée générale a autorisé, un nombre théorique maximal de 76 689 478 actions représentant 10% du capital social. Le prix maximum d'achat ayant été fixé par ladite Assemblée à 75 euros par action, le montant maximum potentiel alloué au programme est de 5 751 710 850 euros.

Ce montant maximum est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social. Par ailleurs, conformément à la loi, le nombre d'actions détenues directement par Société Générale ne peut excéder, à tout moment, 10% du capital social. Ainsi, au 20 novembre 2025, à minuit (heure de Paris), Société Générale détenant directement 2 407 225 de ses propres actions, représentant 0,3 % de son capital social, elle est susceptible d'acquérir à la date du présent descriptif 74 282 253 actions représentant 9,7% de son capital social, soit sur la base du prix maximum de rachat de 75 euros par actions, un montant théorique maximum, à ce jour, de 5 571 168 975 euros.

3. Durée du programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 20 mai 2025 a fixé à 18 mois à compter de l'Assemblée la durée de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société, soit jusqu'au 20 novembre 2026.

4. Respect des exigences prudentielles

Le Conseil d'administration veillera à ce que l'exécution de ces rachats soit menée en conformité avec les exigences prudentielles, telles que fixées par la réglementation et par la Banque Centrale Européenne.

ACHATS REALISÉS PAR SOCIÉTE GÉNÉRALE AU COURS DE LA PÉRIODE

(Conformément à l'article 5 du règlement (UE) n°596/2014 sur les abus de marché et à l'article 3(3) du règlement délégué (UE) 2016/1052 complétant le règlement (UE) n°596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation)

Société Générale a reçu toutes les autorisations nécessaires y compris de la BCE, pour ces rachats qui sont exécutés en conformité avec le Règlement Abus de marché et dans le respect des conditions, notamment de prix maximal, prévues par le descriptif du programme de rachat d'actions publié le 17 mai 2024 relatif à la 22ème résolution de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 22 mai 2024.

Ces rachats sont réalisés sur les plates-formes de négociation sur lesquelles les actions Société Générale ont été admises à la négociation ou sont négociées, dont le marché réglementé Euronext Paris.

Les achats réalisés au cours de la période du 19 au 20 novembre 2025 sont présentés dans le tableau cidessous.

Dénomination sociale de l'émetteur : Société Générale - LEI O2RNE8IBXP4R0TD8PU41

Référence de l'instrument financier : ISIN FR0000130809

Période: Du 19 au 20 novembre 2025

Présentation agrégée par jour et par marché

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur (Code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions (€)	Code identifiant marché
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	19-nov25	FR0000130809	349 743	56,7948	XPAR
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	19-nov25	FR0000130809	149 918	56,7082	CEUX
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	19-nov25	FR0000130809	25 000	56,6945	TQEX
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	19-nov25	FR0000130809	25 000	56,6975	AQEU
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	20-nov25	FR0000130809	286 786	57,8178	XPAR
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	20-nov25	FR0000130809	165 000	57,8118	CEUX
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	20-nov25	FR0000130809	27 500	57,8137	TQEX
SOCIETE GENERALE	O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	20-nov25	FR0000130809	27 500	57,8125	AQEU
			TOTAL	1 056 447	57,2674	

Société Générale

Société Générale est une banque européenne de premier plan avec près de 119 000 collaborateurs au service de plus de 26 millions de clients dans 62 pays à travers le monde. Nous accompagnons le développement de nos économies depuis 160 ans, en proposant à nos clients entreprises, institutionnels et particuliers un large éventail de services de conseil et de solutions financières à valeur ajoutée. Nos relations durables et de confiance avec les clients, notre expertise de pointe, notre capacité d'innovation unique, nos compétences ESG et nos franchises leader font partie de notre ADN et servent le cœur de notre objectif: créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Le Groupe opère dans trois domaines d'activités complémentaires, intégrant des offres ESG pour l'ensemble de ses clients :

- La Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances avec la banque de détail SG, les activités de banque privée, les activités d'assurance et BoursoBank, leader de la banque en ligne.
- La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, acteur de premier plan qui propose des solutions sur mesure aux grandes entreprises et investisseurs avec un leadership mondial unique dans les dérivés actions, les financements structurés et l'ESG.
- La Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'International, regroupant des banques universelles bien établies sur leurs marchés (en République tchèque, en Roumanie et dans plusieurs pays d'Afrique), Ayvens (nouvelle marque ALD I LeasePlan), acteur mondial de la mobilité durable, ainsi que des activités de financements spécialisés.

Engagée à construire avec ses clients un avenir meilleur et durable, Société Générale entend être un partenaire de premier plan dans la transition environnementale et le développement durable en général. Le Groupe figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigeo (Europe et zone euro), STOXX Global ESG Leaders Index, et MSCI Low Carbon Leaders Index (Monde et Europe).

En cas de doute sur l'authenticité de ce communiqué de presse, rendez-vous au bas de la <u>newsroom de societegenerale.com</u>. Les communiqués émanant de Société Générale sont certifiés par la technologie blockchain. Un lien vous permettra de vérifier l'intégrité de cette information.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur Twitter/X $\underline{@societegenerale} \ ou \ visiter \ notre \ site \ \underline{societegenerale.com}.$